



Doc. 15391

04 octobre 2021

Poursuite systématique des droits démocratiques et des droits de l'homme en Turquie

Proposition de résolution

déposée par M. Pere LÓPEZ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Plusieurs rapports internationaux ont évoqué les poursuites systématiques engagées contre des responsables politiques pro-Kurdes et des responsables du HDP en Turquie depuis 2015.

La situation politique a encore empiré et d'autres groupes et partis politiques en pâtissent depuis les élections locales de 2019.

Outre les graves conséquences politiques pour la démocratie, les décisions arbitraires de remplacement et d'emprisonnement d'élus et de responsables politiques ont eu des répercussions négatives sur les citoyens et sur leurs conditions de vie, d'autant que des coupes budgétaires sévères ont été appliquées aux municipalités concernées. En d'autres termes, les citoyens n'ont pas pu avoir accès aux services de base et fondamentaux, même pendant la pandémie. Cela vaut aussi pour les villes dirigées par des maires de partis d'opposition qui n'ont pas été destitués, notamment Istanbul, Ankara, Izmir et d'autres municipalités du sud-est du pays. «Des mesures politiques, législatives, financières et administratives [ont été] prises par le gouvernement pour paralyser» ces municipalités, observe le Parlement européen.

En outre, des foyers pour femmes et d'autres infrastructures proposant des services aux femmes ont été fermés par le gouvernement central. Ces fermetures ont coïncidé avec le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul, qui apparaît comme une atteinte aux droits des femmes et à l'égalité de genre, après des années de recul progressif dans ce domaine et l'anéantissement d'une grande partie des progrès accomplis.

Cette situation a aussi aujourd'hui des effets considérables sur d'autres domaines importants, dont l'éducation, la culture et les médias.

Face à la profonde inquiétude que suscite cette situation, l'Assemblée parlementaire devrait examiner la situation des droits civils, individuels et démocratiques en Turquie dans le but de défendre les droits des personnes, en particulier des enfants et des femmes vivant dans certaines régions du pays.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BILALLI ZENDELI Arta, Macédoine du Nord, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GLASOVAC Sabina, Croatie, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KIVELÄ Mai, Finlande, GUE
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
MARILOTTI Gianni, Italie, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
PIRI Kati, Pays-Bas, SOC
PISCO Paulo, Portugal, SOC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
UCA Feleknaş, Turquie, GUE

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts